COMMUNE DE FAUGUEROLLES



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-et-un, le quatorze juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de FAUGUEROLLES, dûment convoqué le 07/06/2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Maryline de PARSCAU, Maire de la commune.

<u>Etaient présents</u>: Mmes ALTIERI Sandrine, BEYNEIX Cécile, BIBENS Nathalie, CHARREAU Sylvie, DE PARSCAU Maryline, GILLES Roxane, REYNIER Véronique, VERDIER Béatrice et Mrs. BIBENS David, CONTE Alexandre, COTTON Emmanuel, DABEY Jean-Christophe, JEAN-JUSTIN Éric, MORIZET Emmanuel.

Etaient excusés: Mme REYNIER Véronique, M. CONTE Alexandre

Pouvoir: 0

Secrétaire de séance : Mme GILLES Roxane

Aucune remarque sur le précédent compte-rendu.

DCM 019/2021 Fixation tarif cantine 2021 – 2022

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- Décide de de maintenir le prix du repas à 3 € à compter du 1er Septembre 2021.
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents s'y afférant

<u>DCM 020/2021</u> Fixation tarif garderie 2021 – 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Décide de ne pas augmenter le tarif de la garderie périscolaire : 1.10 € la séquence à compter du 1er Septembre 2021.
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents s'y afférant

DCM 021/2021

Délibération instituant le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (Refonte du RIFSEEP)

Après avoir délibéré, le Conseil décide, à compter du 1er juillet 2021:

- d'instaurer l'IFSE dans les conditions indiquées ci-dessus,
- d'instaurer le Complément Indemnitaire (CIA) dans les conditions indiquées ci-dessus,
- d'abroger les dispositions contenues dans la délibération instaurant le RIFSEEP



en date du 26 juin 2018,

- dit que les crédits correspondants seront calculés dans les limites fixées par les textes de référence et inscrits chaque année au budget.

DCM 022/2021

Plan Local d'Urbanisme Suppression de l'emplacement réservé ER3 A la prochaine révision du PLU

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide l'abandon du projet d'extension du cimetière sur la parcelle n° AD 001 située au lieu-dit Jean d'Aunette
- Demandera la suppression de cet emplacement réservé ER3 lors de la prochaine révision du PLU

DCM 023/2021

Pacte de gouvernance liant VGA aux 43 communes membres

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Approuve le projet de pacte de gouvernance entre Val de Garonne Agglomération et les 43 communes du territoire tel que présenté en annexe.

DCM 024/2021 Rapport d'activité du SCOT 2020

Le conseil municipal,

PREND ACTE du rapport d'activité pour l'année 2020 du Syndicat Mixte SCoT Val de Garonne Guyenne Gascogne.

DCM 025/2021

Exonération loyer Bellissima – mai 2021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- **D'accepter** l'exonération du loyer et charges prévisionnelles du local professionnel pour le mois de mai 2021.
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents s'y afférant.

Questions diverses

- Organisation des élections départementales et régionales – dimanche 20 et 27 juin 2021

Le tableau des permanences a été complété avec les membres du conseil municipal et quelques administrés.

- Concert du samedi 17 juillet 2021 à Fauguerolles

COMMUNE DE FAUGUEROLLES



Il aura lieu dans le parc du château ARAGO avec des randonnées pédestre et cycliste prévues l'après-midi.

La commune de Fauillet prêtera une centaine de chaises que Denis DABEY ira récupérer avec un tracteur.

Le plancher (scène) sera installé le vendredi par Fabien.

Les places seront vendus $5 \in$ (au lieu de $10 \in$ prévus initialement). S'il y a trop peu de spectateurs, la commune pourrait envisager de verser une subvention à l'association. La participation du comité des fêtes serait souhaitable pour tenir la buvette, frites etc.). Pas de bière à la buvette car il y aura un brasseur.

Nelly DENERVEAUD (Château ARAGO) prêterait sa cuisine si c'est pour une association du village.

Des wc devront être loués : Emmanuel MORIZET s'occupe d'établir des devis.

Une réunion de la commission fêtes et cérémonies aura lieu le mercredi 23 juin 2021 à 20h00

- <u>EPF – Ancien garage TULLIO</u>

Le projet de boulangerie est maintenu (d'ici à 3 ans).

Une rencontre avec l'EPF aura lieu le jeudi 1er juillet 2021 avec Mme le Maire.

L'intervention de la SEM 47 (assistance à maîtrise d'ouvrage) pourrait être un appui pour construire un projet plus abouti. Une réflexion doit être menée pour le nombre de cellule, il est conseillé de ne pas cloisonner l'intérieur afin de pouvoir s'adapter aux souhaits de chacun. Des panneaux photovoltaïques pourraient être installés sur la toiture.

- Vide grenier du dimanche 29 août 2021

Emmanuel COTTON rencontrera les associations du village à la demande du comité des fêtes. Elles seront toutes présentes sauf le club du 3ème âge et l'Association des Parents d'Elèves.

Les associations ne se chargeraient pas du repas. Ils contacteront quelqu'un pour le faire (foodtruck).

Françoise LESNE s'occupe des réservations.

Le comité des fêtes s'occupe de la trésorerie.

Une réunion aura lieu le samedi 19 juin 2021 pour finaliser l'organisation.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire déclare la séance close. Les délibérations prises ce jour, portent les numéros DCM 019/2021 à DCM 025/2021.

Fin de séance à 22 H 30